



Rédaction : Nicolas Brucker (bulletin@sfeds.fr)

- Éditorial, p. 1
- Annonces, p. 2
- Vie de la Société, p. 4
- Société internationale, p. 12
- Compte rendu, p. 13
- Programmes de colloques, p. 14
- Appel à communication, p. 17
- Cotisations et abonnements, p. 19
- Adresses utiles, p. 20

Éditorial

Si on a appris à vivre avec la pandémie, on ne saurait s'habituer à la guerre contre l'Ukraine : se pose alors la question de l'attitude des Sociétés savantes et tout particulièrement de la nôtre, chargée des valeurs des Lumières, face à ces autres Sociétés savantes russe et ukrainienne et à l'accueil ou non que nous pouvons faire de leurs membres et plus généralement de ces collègues dans les projets ou colloques internationaux.

La SFEDS, qui a fermement condamné l'invasion russe et a affiché depuis février dernier, sur son site, son soutien indéfectible à l'Ukraine, a porté sa voix cet été, lors du Comité exécutif de la Société internationale (SIEDS) qui s'est réuni en Suède, à Lund, et a adopté, comme l'ensemble des autres Sociétés présentes, la position suivante, notamment pour le Congrès des Lumières de Rome en juillet prochain : pas d'exclusion des collègues russes s'ils n'affichent pas leur appartenance institutionnelle et un soutien, notamment financier, pour les collègues ou jeunes chercheurs ukrainiens qui souhaiteraient se rendre à Rome.

Il faut aussi nous préparer, plus ordinairement, aux élections des instances de notre Société française qui ont lieu tous les deux ans lors de l'Assemblée générale de janvier, soit, cette année, le samedi 28 janvier 2023.

Cette année sera la première à mettre en place les modifications adoptées dans les statuts : il s'agit en effet, à la fois, de renouveler la moitié du CA, comme à l'habitude, mais également les comités issus du CA que sont le comité de rédaction de la revue *Dix-huitième Siècle* et le jury du Prix Dix-huitième Siècle remis aux meilleurs mémoires de master, tous les deux ans.

Pour ce faire, ce *Bulletin* lance trois appels à candidature : l'un, pour le renouvellement partiel du CA qui donnera lieu à vote lors de l'AG de janvier, les deux autres respectivement pour le comité de rédaction de *DHS* et pour le jury du Prix Dix-huitième Siècle. Pour ces deux derniers appels, les candidatures seront examinées par le nouveau CA élu fin janvier et le vote aura donc lieu lors du CA de juin 2023, pour prise de mandat effective à cette date-ci.

Nous vous invitons donc à ne pas vous censurer si vous souhaitez vous investir plus dans la vie de la Société et à répondre aux appels à candidature lancés ci-après.

Un dernier mot, réjouissant : l'AG aura lieu sur le site Richelieu de la Bibliothèque nationale de France à Paris, récemment réouvert au public, avec une visite du magnifique Salon Louis XV nouvellement restauré. Tous les détails vous seront communiqués dans le *Bulletin*, début janvier. Il faudra néanmoins, pour des questions de jauges de salle, prévoir de s'inscrire au préalable pour la visite.

Aurélia GAILLARD

Annonces

Appel à contribution pour la revue *Dix-huitième Siècle*

• **Choses à savoirs : une histoire des mobilisations des choses dans les pratiques savantes (1680-1815).** Dossier proposé par Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud. À paraître dans le numéro 56 (2024).

Ce projet de dossier se situe à la croisée des chemins entre deux historiographies a priori antinomiques : l'histoire intellectuelle et l'histoire matérielle. Depuis une petite quarantaine d'années maintenant, l'histoire des savoirs s'est émancipée de la philosophie et s'est frottée aux *science studies* en se renouvelant par l'étude des pratiques de savoir. Par-là, elle a fait place aux configurations matérielles dans l'économie de la connaissance. Dans ce cadre, histoire matérielle et histoire intellectuelle se sont parfois rencontrées autour de la question des instruments ou des matières chimiques mais une histoire de la mobilisation des choses matérielles dans l'ordre des savoirs reste encore largement à écrire.

Les choses concrètes aux sens et aux usages multiples se rencontrent notamment dans les sciences de collection qui reposent sur les pratiques de l'observation, de la description et la classification. Avec les Lumières, les domaines savants sont mieux délimités et les cabinets plus spécialisés de sorte qu'au sein de chaque spécialité savante, chaque objet s'insère dans une série cohérente – une collection spécialisée et ordonnée – et dans une interprétation univoque – un énoncé scientifique qui donne sens à leur rassemblement. Le partage des objets opère très fortement le long du front des sciences, foyer le plus intense du travail de distribution des entités. C'est aussi pourquoi la position, au sein de ces ordres classificatoires, de choses interstitielles à la limite entre plusieurs catégories, pose si souvent problème.

Dans l'économie générale des savoirs de l'époque moderne, le monde des choses matérielles est articulé au ciel des idées par ce que l'on désigne souvent sous l'expression de « technologies de papier ». Un ensemble d'instruments scripturaires – étiquettes, listes, catalogues, fiches – émerge ou prolifère au 18^e s. dans lesquels les objets sont pris et avec lesquels ils circulent, virtuellement comme réellement. Cette entrée par l'écriture des choses matérielles pose toute une série de problèmes : comment décrire les choses, les normaliser et les rendre disponibles pour les savoirs ? Comment faire tenir ensemble ces différents instruments scripturaires dans le travail savant ? Comment tracer ou conserver le lien entre un objet et son lieu d'origine et pour quoi faire ?

Les choses matérielles ont rarement été pensées comme des « objets scientifiques », construits par des savants et articulés à des agendas de recherche. Au ras des objets, les

choses prises en science ne sont pourtant jamais simplement extraites de la nature. Elles sont sélectionnées, transformées par les savants, plus exactement artificielles à l'image des plantes d'herbier. Quel est alors le statut des objets ? Ces objets construisent, voire deviennent la norme et tiennent lieu de définition des catégories intellectuelles. C'est ainsi que vers 1800, un étalon de platine conservé aux Archives nationales devient le mètre. Cette histoire de l'objet savant est celle des efforts menés pour donner à voir une cohérence du monde.

Dans ce dossier sur les « choses à savoirs » au 18^e s., ce sont les modalités du nouage du matériel et de l'intellectuel – de la localisation des objets dans les ordres classificatoires à leur mobilisation dans les énoncés savants – que l'on se propose d'explorer. Les différentes contributions pourront s'ordonner selon trois axes :

I - Le partage des objets

II - L'écriture des choses

III - Au ras des objets

Nous souhaitons conserver un équilibre entre ces trois axes dans le dossier final.

Les études sur un objet particulier ou une espèce de choses participant de la production des savoirs seront particulièrement accueillies.

Les titres, résumés et brefs cv sont attendus pour le 15 janvier 2023. Les articles retenus seront à remettre pour le 15 mai 2023.

Bibliographie indicative

Ago, Renata, *Gusto for Things : a History of Objects in Seventeenth-Century Rome*, Chicago et London, University of Chicago Press, 2013, 392 p.

Bert Jean-François et Lamy Jérôme, *Voir les savoirs : lieux, objets et gestes de la science*, Paris, Anamosa, 2021.

Daston, Lorraine, dir., *Biographies of Scientific Objects*, Chicago, University of Chicago Press, 2000, 307 p.

Daston, Lorraine, dir., *Things that talk : Object Lessons from Art and Science*, New York et Cambridge (Mass.), Zone Books, 2004, 447 p.

Findlen, Paula, dir., *Early Modern Things*, London et al., Routledge, 2012, 389 p.

Klein, Ursula et Spary, E. C., dir., *Materials and Expertise in Early Modern Europe: Between Market and Laboratory*, Chicago, University of Chicago Press, 2010.

Lacour Pierre-Yves, *La République naturaliste. Collections d'histoire naturelle et Révolution française (1789-1804)*, Paris, Publications scientifiques du Muséum national d'histoire naturelle, 2014.

Marrache-Gouraud, Myriam, *La Légende des objets. Le cabinet de curiosités réfléchi par son catalogue (Europe, XVI^e-XVII^e siècles)*, Genève, Droz, 2020.

Roche, Daniel, *Histoire des choses banales : naissance de la consommation dans les sociétés traditionnelles (XVII^e-XIX^e siècle)*, Paris, Fayard, 1997, 329 p.

Renouvellement partiel du Conseil d'administration

• Appel à candidatures

Comme il est prévu par les statuts de la SFEDS, à l'occasion de l'Assemblée générale de janvier 2023, nous procéderons au renouvellement de la moitié des membres du Conseil d'Administration (20 sièges à pourvoir).

Le CA se réunit en règle générale trois fois par an (janvier, juin, octobre) sur convocation de la présidence et du secrétariat général. Il administre la Société, élit les membres du Bureau, nomme les divers comités (voir le titre III des Statuts).

Celles et ceux qui souhaitent présenter leur candidature doivent envoyer avant le 30 novembre 2022 une déclaration de candidature accompagnée de quelques lignes de présentation à Florence Magnot-Ogilvy, secrétaire générale, par courriel à :

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

On rappelle que sont uniquement éligibles les Sociétaires à jour de leur cotisation et que seules les candidatures parvenues dans les délais indiqués seront jugées recevables.

Sont électeurs les Sociétaires à jour de leur cotisation au moment du vote.

La liste des candidats, avec la profession de foi, valant bulletin électoral, sera publiée dans le *Bulletin* de janvier 2023.

Les modalités et procédures de vote seront détaillées dans le prochain *Bulletin*, avec la liste des candidats.

Renouvellement du Comité de rédaction de la revue *Dix-huitième Siècle*

• Appel à candidatures

Le comité de rédaction de la revue *Dix-huitième Siècle* compte neuf membres qui assurent les missions suivantes :

- direction ;
- notes de lecture ;
- nouvelle rubrique de comptes rendus sur le 18^e siècle en dehors des publications universitaires (spectacles, bande dessinée, cinéma, etc.) ;
- traduction des résumés (anglais, espagnol, allemand) ;
- suivi de l'achat des droits pour les images ;
- évaluation des *varia* par tout le comité (en groupe de 4 évaluateurs), à l'aveugle, environ 40 articles par an.

Les neuf membres du comité de rédaction seront désignés par le CA de juin 2023.

Celles et ceux qui souhaitent présenter leur candidature doivent envoyer avant le 30 novembre 2022 une déclaration de candidature accompagnée de quelques lignes de présentation à Florence Magnot-Ogilvy, secrétaire générale, par courriel à :

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

Renouvellement du Comité du Prix « Dix-huitième Siècle »

• Appel à candidatures

Le Prix « Dix-huitième Siècle » récompense des étudiants et étudiantes, français ou étrangers, de toute discipline, pour peu que le sujet porte sur le 18^e siècle, pour le mémoire de master qu'ils ont soutenu. Le Prix est remis tous les deux ans, en janvier, lors de l'AG. La prochaine session de remise du Prix aura lieu en janvier 2024. On récompensera alors les mémoires soutenus en 2022 et 2023.

Les neuf membres du comité seront désignés par le CA de juin 2023.

Celles et ceux qui souhaitent présenter leur candidature doivent envoyer avant le 30 novembre 2022 une déclaration de candidature accompagnée de quelques lignes de présentation à Florence Magnot-Ogilvy, secrétaire générale, par courriel à :

florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

Assemblée générale 2023

La prochaine Assemblée générale de la Société est fixée au **samedi 28 janvier à 10h**. Lieu : Bibliothèque Richelieu (58 rue de Richelieu, 75002 Paris).

Une visite du salon Louis XV sera organisée l'après-midi, par groupes de 20 personnes au maximum.

Toutes les informations concernant l'organisation, l'horaire, le lieu du rendez-vous seront données dans le *Bulletin* de janvier 2023.

Conseil d'administration du 24 juin 2022

Présents : Jean-Christophe Abramovici, Lise Andries, Sophie Audidière, Nicolas Brucker, Hélène Cussac, Aurélia Gaillard, Stéphanie Genand, Françoise Le Borgne, Hans-Jurgen Lüsebrink, Sophie Marchand, Christophe Martin, Éric Negrel, Élise Pavy-Guilbert, Bénédicte Prot, Catriona Seth, Laurence Vanoffen.

Excusés : Sylviane Albertan-Coppola (procuration à Nicolas Brucker), Laurent Châtel (procuration à Sophie Marchand), Marilina Gianico (procuration à Françoise Le Borgne), Gérard Laudin (procuration à Élise Pavy-Guilbert), Laurence Macé, Florence Magnot (procuration à Françoise Le Borgne), Anne-Marie Mercier, Jean Mondot (procuration à Aurélia Gaillard), Gilles Montègre (procuration à Sophie Audidière), Pierre-François Moreau (procuration à Stéphanie Genand), Odile Richard-Pauchet (procuration à Aurélia Gaillard), Bénédicte Peralez-Peslier (procuration à Sophie Audidière), Paola Ranzini (procuration à Françoise Le Borgne), Jennifer Ruimi (procuration à Aurélia Gaillard), Alain Sandrier (procuration à Élise Pavy-Guilbert), Mélanie Traversier (procuration à Stéphanie Genand), Pierre Wachenheim (procuration à Sophie Audidière).

La séance débute à 17h, Maison de la Recherche de Sorbonne Université, 28 rue Serpente, Paris.

1. Informations diverses

● Rendez-vous de l'Histoire de Blois

La Présidente explique que la proposition portée par Gilles Montègre d'organiser une table ronde sur l'aventure maritime au siècle des Lumières aux Rendez-vous de l'Histoire de Blois n'a pas été acceptée. Selon les organisateurs, il s'agissait plutôt d'une série de communications que d'une véritable table ronde. Cela ne remet pas en cause la participation de la SFEDS aux Rendez-vous de 2023. Ce sujet sera évoqué lors du CA d'octobre, lorsque la thématique de la manifestation sera connue.

● Nouveaux statuts de la SFEDS

Aurélia Gaillard annonce que les nouveaux statuts de la SFEDS ont été adoptés à l'issue des deux AG extraordinaires du 3 mai (où le quorum n'était pas atteint) et du 31 mai. La rénovation des statuts était nécessaire car ils n'avaient jamais été modifiés depuis 1963. Un toilettage formel s'imposait (article 2 et féminisation des responsabilités). Ont surtout été modifiés les articles 11, 12 et 17 afin de permettre une implication plus grande des membres de la SFEDS et d'affirmer son orientation pluridisciplinaire. Ces nouveaux statuts ont été adoptés à l'unanimité.

● Sociétés ukrainienne et russe d'étude du 18^e siècle

Aurélia Gaillard rappelle que la SIEDS a condamné fermement l'agression de l'Ukraine par la Russie dès le début des hostilités. Elle explique que Penelope Corfield, présidente de la SIEDS, a été depuis sollicitée successivement par la Société ukrainienne d'étude du 18^e siècle et par la Société russe d'étude du 18^e siècle. La société ukrainienne demande l'exclusion de la Société russe de la société internationale. La société russe, par le biais de sa présidente, présente les arguments pouvant justifier son maintien. Dans ce débat, la présidente de la SFEDS explique qu'elle voudrait porter à la SIEDS, qui doit adopter une position sur ce conflit lors de la réunion de son Comité exécutif cet été, un avis qui corresponde à celui du CA. Elle ajoute que la SIEDS envisage plutôt un soutien à la société ukrainienne qu'une exclusion de la société russe.

Jean-Christophe Abramovici prône de ne pas exclure les collègues russes mais à condition qu'ils n'aient pas soutenu la guerre.

Lise Andries confirme que c'est un vrai problème, surtout de la part de collègues responsables d'institutions officielles. Elle prône de faire une distinction entre les individus et les institutions d'État.

Sophie Audidière explique également qu'il faut distinguer entre sociétés associatives et institutions d'État. Si la Société russe porte un discours hostile à la guerre, il faut la soutenir.

Lise Andries rappelle que la SIEDS a beaucoup aidé la Société chinoise, qui rencontre des problèmes analogues à ceux de la Société russe.

Catriona Seth précise que notre position collective est hostile à la guerre mais que cela n'interdit pas les contacts avec des sociétés.

Hans-Jürgen Lüsebrink confirme qu'on ne peut pas accueillir à Rome des chercheurs qui ont pris position pour la guerre.

Un consensus se dégage au sein du CA : la SFEDS propose de ne pas exclure la Société russe mais de refuser les collaborations avec les institutions d'État russes.

2. Congrès de Rome 2023

Lise Andries rappelle que le thème du Congrès 2023, qui se tiendra à Rome, sera « L'Antiquité et la construction de l'avenir à l'âge des Lumières ». La délégation française a été reçue par les organisatrices, Silvia Tatti, de l'université La Sapienza, et Marina Formica de l'université Tor Vergata-Roma 3.

Elle explique que des informations concernant l'enregistrement et l'organisation des tables rondes et des sessions sont disponibles sur le site du congrès de Rome (isecs-roma2023.net). Christophe Martin ajoute que l'appel à communications sera ouvert du 15 octobre au 31 janvier sur le site du congrès.

Lise Andries précise qu'il n'y aura pas de logements étudiants proposés aux participants. Mais les organisatrices vont tâcher d'obtenir que les frais d'inscriptions soient moins élevés qu'à Edimbourg. Elle ajoute que le séminaire des jeunes chercheurs devrait avoir pour thème les calendriers et la mesure du temps et se tenir à la villa Mondragone, à 20 kms de Rome.

Catriona Seth insiste sur le fait que la délégation française a été très bien reçue et que le programme de sorties et excursions sera passionnant. Elle salue la générosité d'esprit des organisateurs.

Silvia Tatti souhaitant faire venir au Congrès des éditeurs français, Lise Andries sollicite le CA pour assurer la présence de la revue et faire le lien avec les éditeurs français. Elle peut se charger de ces démarches mais aimerait pouvoir être aidée.

Catriona Seth explique qu'il y a certainement un responsable du circuit du livre à Rome et qu'il y a aussi une librairie française. Elle suggère de prendre contact avec eux.

Sophie Audidière souligne l'intérêt de pouvoir compter sur la présence permanente de ces professionnels durant le Congrès.

Lise Andries fait partie d'un comité de travail sur l'organisation du Congrès et questionne les membres du CA sur la pertinence de sa périodicité et de son organisation thématique.

Les membres présents du CA se disent globalement satisfaits de la configuration actuelle des Congrès de la SIEDS.

3. Appel à contribution de la RIEDS (revue de la SIECS/ISECS)

Aurélia Gaillard explique que cette revue peine à publier un numéro par an. Le prochain proposera un bilan de la recherche dix-huitiémiste depuis les années 2000. La SFEDS est sollicitée pour rendre compte des recherches françaises dans un article de 2000 à 5000 mots.

Sophie Audidière souligne la difficulté de l'entreprise.

Catriona Seth explique que le travail ne peut pas être exhaustif.

Jean-Christophe Abramovici propose d'exploiter la préface du n° 50 de la revue *Dix-huitième Siècle* : « la recherche dix-huitiémiste aujourd'hui ». Jean-Christophe Abramovici et Christophe Martin acceptent de retravailler la préface de ce numéro afin de fournir l'article demandé.

Lise Andries précise que ce sujet peut paraître artificiel mais qu'il y a eu jadis un colloque sur ce sujet à Naples et qu'il est vraiment intéressant de voir ce que font les autres Sociétés.

4. La Revue

Sophie Audidière explique que le 54 est paru, que le n° 55 avance bien et qu'il faut

choisir le thème du n° 56.

La demande de subvention auprès du CNL a été faite.

Sophie Audidière annonce que le Salon de la revue aura lieu les 15 et 16 octobre 2023 et sollicite l'accord du CA pour la participation de la SFEDS, en rappelant que le stand coûte 250 euros.

Cet accord est donné par le CA.

● Expertise externe

Sophie Audidière aborde alors la question de l'expertise externe des articles de la revue. Le comité de rédaction souhaite conformer ses procédures aux standards internationaux qui, outre la double lecture à l'aveugle déjà en place à la revue, exigent des expertises externes au comité de rédaction. À cette fin, il propose de constituer un vivier d'experts et d'expertes externes, étrangers ou non, qui acceptent de s'engager pendant deux ans à expertiser deux articles par an au maximum. Leur évaluation sera guidée par un document de cadrage produit par le comité de rédaction. Les articles devant pouvoir intéresser tout le lectorat de la revue et être compréhensibles par lui, l'évaluation ne sera pas limitée au champ d'expertise des collègues. Elle sera doublée par une expertise interne réalisée à l'aveugle par un.e ou plusieurs membres du comité de rédaction. On propose de solliciter d'abord les « correspondants étrangers » qui sont sans fonction réelle mais figurent sur l'ours de la revue. Ceux et celles qui accepteront et ceux et celles qui les rejoindraient pour deux ans figureront désormais sur l'ours en tant qu'« évaluateurs externes » pour la revue.

Lise Andries explique que c'est une bonne idée : cela valorise la dimension internationale de la revue.

Hans Jurgen Lüsebrink ajoute que c'est aussi une reconnaissance pour les experts.

Les membres du CA approuvent cette « ouverture ».

● Partenariat de DSH et de PREO

Sophie Audidière a contacté le PREO de l'université de Bourgogne (<https://preo.u-bourgogne.fr/portail/>), service qui, entre autres, accompagne les revues et leur évolution vers des formats de science dite "ouverte", et suggère que la revue *Dix-huitième Siècle* s'en rapproche, premièrement pour nous aider à mettre en place le cadre légal qui nous manque (contrats d'auteurs, cadre d'exploitation commerciale des articles sur CAIRN, propriété des fichiers sources confiés à CAIRN, politique de publication déclarée sur le site de la SFEDS et la page CAIRN) ; deuxièmement, pour améliorer le référencement en ligne de la revue et l'articulation ainsi que l'articulation entre Cairn, HAL SHS et Mir@bel.

Elle insiste sur le fait que le référencement est très fautif pour plusieurs raisons. Faute de politique de publication déclarée sur le site SFEDS comme sur CAIRN, nous ne sommes pas moissonnés par les gros agrégateurs de référence. En outre, en raison d'un auto-archivage sur HAL SHS qui n'est pas bien fait, la revue apparaît sous 4 formats différents (les recherches n'identifient pas nécessairement les 4 formats comme relevant de la même revue). La mise en place du cadre légal permettra d'agrèger correctement ce qui est déjà en ligne et d'être agrégé par de nouveaux moteurs internationaux. L'équipe de PREO propose de nettoyer l'existant. Par ailleurs, le site de la SFEDS mélange des données éditoriales (métadonnées identifiées dans les recherches) et d'autres données, sans que nous soyons capables de structurer comme il faut, ni de maintenir les données éditoriales. Pour plus d'efficacité, ces dernières doivent être sur des sites adaptés (CAIRN, Carnet d'Hypothèse sur [openedition.org](https://www.openedition.org), tiers neutre), tandis que le site, qui

pourrait être refait pour être plus léger, plus lisible, héberge des liens qui renvoient aux premiers (pour ce qui concerne la revue).

Hélène Cussac exprime ses craintes de voir à terme le site se dévitaliser si ce n'est plus qu'une vitrine. Elle donne l'exemple de la Société Diderot qui a eu le même problème avec son site.

Élise Pavy-Guilbert explique que maintenant que le site a été refait, c'est moins vrai. Par ailleurs, la SFEDS a un rayonnement beaucoup plus important que la Société Diderot.

Sophie Audidière sollicite l'accord du CA pour une collaboration avec PREO visant l'amélioration du référencement de la revue et la définition du cadre légal. Elle précise qu'il s'agit d'un service gratuit. Elle propose de soumettre au prochain CA des devis de développeurs professionnels pour la refonte du site de la SFEDS d'une part et pour la création d'un carnet d'hypothèse pour la revue d'autre part.

Catriona Seth demande qu'un contrat soit conclu avec PREO.

Le CA donne son accord pour la collaboration avec PREO.

● **Choix du thème du n° 56 de la Revue**

Sophie Audidière rappelle les propositions de dossiers thématiques qui ont été soumises au comité de rédaction de la revue *Dix-huitième Siècle* et transmises aux membres du CA :

1. « Voyages et voyageurs européens en Europe au cours du "long dix-huitième siècle" », proposition de Marion Amblard, Émilie Beck Saiello et Philippe Prudent.

2. « L'indignation au siècle des Lumières », proposition de Marianne Charrier-Vozel, Marco Menin et Antonia Zagamé.

3. « Les anti-Lumières et le livre (1715-1815) », proposition de Fabienne Henryot et Bernard Visse.

4. « Altérité(s) », proposition de Marie Houllémare, Fabrice Brandli et Martin Rueff.

5. « Choses à savoir : une histoire des mobilisations des choses dans les pratiques savantes », proposition de Pierre-Yves Lacour, Jérôme Lamy et Myriam Marrache-Gouraud.

Toutes les propositions sont intéressantes mais les trois premières ont soulevé quelques réserves de la part du comité de rédaction, que partagent les membres du CA.

La discussion s'engage sur les propositions « Altérité(s) » et « Choses à savoir », qui apparaissent particulièrement stimulantes par leur actualité pour la première et leur originalité pour la seconde.

Jean-Christophe Abramovici confirme que le thème « Choses à savoir » a été moins traité dans la revue.

Le choix entre ces deux propositions est mis au vote :

- 7 voix pour « Altérité(s) »

- 24 voix pour « Choses à savoir ».

5. Point sur la proposition de la revue *Lumen*.

Aurélia Gaillard explique que la revue canadienne *Lumen* propose de faire bénéficier les membres de la SFEDS d'un accès gratuit à la revue sur la plateforme erudit (<https://www.erudit.org/fr/>).

Les membres du CA donnent leur accord pour ce partage.

La Présidente explique que la solution la plus simple est de demander aux membres de la SFEDS de se manifester s'ils ne souhaitent pas que leurs coordonnées soient

transmises à cette fin à la rédaction de *Lumen*.

6. Bilan du groupe de travail Agrégation.

Aurélia Gaillard explique qu'un groupe de travail s'est constitué à l'initiative de Stéphanie Genand, vice-présidente de l'Agrégation de lettres modernes, pour proposer des œuvres susceptibles d'être mises au programme du prochain concours.

Stéphanie Genand explique qu'il fallait proposer trois titres dans trois genres différents, comprenant si possible des œuvres d'autrices et présente les propositions du groupe de travail :

Théâtre : Voltaire, *Zaïre*, *Mahomet*, *Œdipe* ; Voltaire, *Zaïre*, *Œdipe* ; Lesage, *Turcaret* et Lesage et d'Orneval, *Théâtre de la foire* (Folio théâtre).

Fictions narratives : Antoine Galland, *Les Mille et une nuits* ; Abbé Prévost, *Histoire d'une grecque moderne* et *La Jeunesse du commandeur*.

Essais : Mme de Staël, *De la littérature* ; Marivaux, *L'Indigent* et *Le Cabinet du philosophe*.

Ces propositions sont approuvées par le CA.

7. Mobilisation de l'ALUBnF contre les nouvelles modalités de mise à disposition des documents à la BNF

Françoise Le Borgne et Élise Pavy-Guilbert proposent de publier sur le site de la SFEDS la motion-type proposée par l'ALUBnF.

8. Organisation de l'Assemblée générale 2023

Aurélia Gaillard explique que l'Assemblée générale 2023, grâce à Guillaume Faroult, membre du CA, qu'elle a sollicité, aura lieu à la Bibliothèque Richelieu le 28 janvier 2023. La SFEDS disposera le matin d'une salle pouvant accueillir 75 personnes. Une visite du salon Louis XV sera organisée l'après-midi, par petits groupes de 15 personnes au maximum.

9. Projet de Nicolas Brucker de constitution d'un pôle d'acquisition de bibliothèques de chercheurs par la MSH de Lorraine

Le CA accorde son soutien moral à ce projet.

10. Finances

Hélène Cussac renvoie au bilan d'étape diffusé en amont du CA et signale que nos finances sont toujours très bonnes : pour la première fois nous passons le cap des 200.000 €, mais il s'agit de noter que nous essuyons une perte de 3.763 € en un an au niveau de notre compte titre et que la plus grosse dépense (la Revue) s'effectue au second semestre. Nous allons donc repasser largement au-dessous des 200.000 €, ce qui en soi n'a rien de dramatique. Il est raisonnable de prévoir deux années de budget d'avance : nous les avons largement et pouvons envisager nos actions sereinement.

Elle ajoute que le prélèvement automatique de la cotisation a été effectué par Marilina Gianico, la trésorière-adjointe, le 25 mai pour 312 prélèvements. Elle note 9 rejets de prélèvements, en raison de changements de banque non signalés par les adhérents et de décès de même non connus.

Elle explique que le forfait voté (500 €) ne peut couvrir les frais de la réunion du Comité exécutif de la SIEDS à Lund au Danemark, cet été, car le prix des vols a beaucoup augmenté et l'hébergement est onéreux, même dans les hôtels les plus

modestes. Parmi les délégués de la SFEDS et les membres à la fois du Comité exécutif de la SIEDS et de la SFEDS, seules trois personnes s'y rendront. Il serait nécessaire de prévoir 900€ par personne pour faire face à ce déplacement, ce qui est accordé.

Lise Andries explique que jusqu'à présent, les délégués ont toujours dû compléter les dotations qui leur étaient accordées pour ces réunions estivales, souvent en participant au colloque et en demandant un financement complémentaire à leur laboratoire.

Les membres du CA présents estiment qu'il est souhaitable que la SFEDS défraie correctement ses représentants, d'autant que les prises en charge financières par les laboratoires ne sont plus systématiques.

Hélène Cussac a également besoin d'un nouvel ordinateur, l'ancien, acheté il y a six ans, donnant des signes de fatigue. Cette demande est validée par le CA.

11. Demandes de parrainage et de soutien aux colloques ou journées d'études

Hélène Cussac expose la demande de soutien adressée par Alain Sandrier à la SFEDS pour un colloque jeunes chercheurs organisé par les sociétés Diderot et Voltaire à hauteur de 500€. Cette somme est accordée par le CA.

Hélène Cussac a également reçu une demande de subvention pour un volume collectif sur la satire (250€). Elle rappelle ainsi qu'Aurélia Gaillard que la société ne soutient pas de publications de membres sauf cas particulier (volume d'hommage à Sophie Lefay). Elle ne peut s'engager à faire face à ce type d'engagement.

Le CA émet un avis négatif à cette demande d'aide à publication.

12. Questions diverses

• Revue dématérialisée

Jean-Christophe Abramovici demande s'il serait possible de recevoir la revue en ligne et non sous format papier.

Sophie Audidière explique que ce serait en effet envisageable : elle envoie le pdf de la revue à tous les auteurs et peut tout à fait ajouter des destinataires sociétaires. Cela suppose qu'au moment de la souscription on demande aux sociétaires s'ils veulent un envoi papier ou numérique, que l'on pose cette même question aux sociétaires actuels, et que l'on actualise avec cette nouvelle information le fichier abonnés qu'Hélène gère.

• Tarifs de la revue

Sophie Audidière propose qu'on revoie les tarifs de la cotisation en clarifiant les catégories qui figurent actuellement sur la troisième de couverture de la revue (France, Europe et Afrique du Nord : 39 €. Autres pays : 44 €. Etudiants non-salariés : France : 21 €. Autres pays : 24 €. Retraités : 34 €. Autres pays : 38 €).

Les catégories proposées par Sophie Audidière sont les suivantes : France et Union européenne : 39 €. Autres pays : 44 €. Étudiants : 21 €.

H. C. précise que les changements de tarifs doivent être proposés et votés en AG.

• Prix Jeune Chercheur

Aurélia Gaillard précise que, contrairement à ce qui a été publié dans le dernier *Bulletin*, il n'y aura pas de prix Jeune Chercheur attribué lors de l'AG 2023. Il faudra faire paraître un *erratum* à ce sujet.

• Date du prochain CA

Ce CA aura lieu le vendredi 14 octobre à 17h, juste avant le Salon de la Revue.

La séance est levée à 19h15.

• Réunion du Comité exécutif, Lund (Suède), 4 août 2022

La présidente de la SIEDS, Penelope Corfield, fait remarquer que c'est la première fois que le Comité exécutif se réunit « en présentiel », depuis le congrès d'Édimbourg qui eut lieu en juillet 2019. C'est donc une joie particulière pour elle de l'accueillir. Penelope Corfield ajoute qu'il est également possible pour ceux qui n'ont pas pu se rendre au CE d'y participer de façon virtuelle. Elle insiste sur le dynamisme de la SIEDS qui compte maintenant 34 Sociétés nationales et remercie les collègues de la Société Suédoise d'Étude du 18^e siècle qui ont organisé cette réunion, ainsi que le colloque sur « Médias et médiation au 18^e siècle » et les journées suivantes.

Le CE de l'Association Internationale d'Étude du Dix-huitième siècle (AIEDS), l'instrument financier de la SIEDS, se réunit ensuite. Hélène Cussac, la gestionnaire de l'AIEDS, présente les comptes de la Société internationale, en insistant sur le fait que les finances sont saines. Le solde, d'un montant de 45.381€, provient pour l'essentiel des Sociétés nationales qui sont à peu près toutes à jour de leurs cotisations. Les postes de dépense sont le paiement annuel de Nelson Guilbert, webmestre de la SIEDS, les subventions versées pour l'organisation des séminaires Jeunes chercheurs, et la réserve constituée pour la distribution de bourses lors du prochain congrès. Les membres du CE remercient Hélène Cussac pour sa compétence. Les comptes et le budget prévisionnel sont approuvés à l'unanimité. Søren Peter Hansen, trésorier de la SIEDS, évoque alors la situation actuelle et les principales orientations budgétaires : à cause de la pandémie, les dépenses ont été modérées car les réunions du CE et les séminaires Jeunes chercheurs se sont déroulés de manière virtuelle. On manque de visibilité pour les années à venir mais il conviendrait que la SIEDS 1^o continue à aider les jeunes chercheurs dix-huitiémistes grâce au séminaire annuel des Jeunes chercheurs et à la distribution de bourses 2^o puisse éventuellement soutenir financièrement la création de nouvelles Sociétés dix-huitiémistes 3^o prévoit également une aide aux publications.

De nombreux échanges suivent cette intervention, la plupart concernant les critères d'attribution des bourses lors du prochain congrès.

Le secrétaire aux communications, Nelson Guilbert, annonce ensuite que le répertoire en ligne des sociétaires a été mis à jour en 2021 et qu'il comporte un peu plus de 6.000 membres. Il a demandé que les Sociétés nationales soient particulièrement attentives à lui envoyer l'année prochaine la liste actualisée de leurs membres car c'est celle qui servira de base pour les élections du nouveau Comité exécutif de la SIEDS, lors du prochain congrès de Rome. Daniel Fulda, directeur de la revue en ligne de la SIEDS, RIEDS/IRECS, est ensuite intervenu pour parler des numéros en cours. Le thème du numéro de 2022 porte sur « Les perspectives mondiales concernant les développements récents dans les études sur le 18^e siècle ». Celui de l'an prochain portera sur « La Science du goût ». Les sociétaires sont invités à proposer des contributions.

Silvia Tatti de l'université La Sapienza, qui organise avec Marina Formica (Roma 3, « Tor Vergata ») le prochain congrès de Rome, a ensuite pris la parole. Le congrès aura pour thème « L'Antiquité et la construction de l'avenir à l'âge des Lumières ». Il se déroulera du 3 au 7 juillet 2023, principalement à La Sapienza. Le site du congrès est le suivant : isecs-roma2023.net. Pour les sessions et les tables rondes, l'inscription en ligne sur le site a été organisée du 30 avril au 15 septembre 2022. La période d'inscription pour des propositions de communications se déroulera du 15 octobre 2022 au 31 janvier 2023. Les langues acceptées sont l'anglais, le français et

l'italien. L'inscription au congrès, qui se terminera le 15 juin 2023, comporte entre autres le cocktail de bienvenue, un déjeuner à La Sapienza et un déjeuner à Tor Vergata, ainsi que la participation à la représentation d'une pièce de Goldoni. En principe, le tarif plein sera de 300€ (avant le 1^{er} mars 2023), 350€ ensuite. Pour les étudiants, les retraités et ceux qui sont sans emploi, il sera de 200€.

Le prochain séminaire international des Jeunes chercheurs se tiendra du 27 au 30 juin 2023 à la Villa Mondragone, à Rome. Son thème sera « Les formes du temps au siècle des Lumières ». L'appel à candidatures est ouvert jusqu'au 15 janvier 2023. Il est consultable sur le site de la SIEDS, www.isecs.org.

Penelope Corfield a ensuite rendu compte d'une déclaration de la Société russe d'Étude du 18^e siècle qui lui a été adressée. Elle a ajouté que la Société ukrainienne d'Étude du 18^e siècle, nouvellement constituée, souhaitait présenter sa candidature lors de l'Assemblée générale du congrès de Rome. À la suite de longs échanges à ce sujet, la Présidente a rappelé avec gravité et avec l'appui de tous les membres du CE que la SIEDS exprimait sa totale solidarité avec la Société ukrainienne et que des mesures d'aide à la présence de chercheurs ukrainiens lors du congrès de Rome seraient étudiées.

Compte rendu

• Ressource numérique *Marc Michel Rey* : <http://rey.huma-num.fr/>

Le projet Marc Michel Rey (1720-1780), piloté par Christelle Bahier-Porte (Université Jean Monnet-Saint-Étienne, IHRIM), vise la publication de la correspondance, des archives de librairie et des archives familiales de cet important libraire-imprimeur. La grande majorité de ces documents ont d'abord été réunis par Jeroom Vercrey, professeur à la Vrije Universiteit Brussel, qui en a ensuite fait don à l'Institut d'histoire de la pensée classique (désormais IHRIM, UMR 5317) à Saint-Étienne. À partir de l'inventaire critique organisé en trois sections (correspondance, archives de librairie, archives familiales), il est possible d'accéder au descriptif précis de chaque document et à leur édition critique. Un ensemble de documents (notices biographiques, catalogues des fonds, images...) permettra, petit à petit, de donner une idée plus précise du travail du libraire et de son rayonnement dans toute l'Europe.

Sur l'ensemble des documents exposés, la correspondance constitue le massif le plus imposant (2600 lettres sur un total de 3000 documents). À côté des lettres échangées avec Jean-Jacques Rousseau de 1754 à 1774, fleuron de la collection, figurent des correspondances avec des auteurs, certains connus (Haller, Jacobi, Bonnet, Tissot, Delisle de Sales, Court de Gébelin, Robinet, chevalier d'Éon), d'autres moins comme ce professeur de mathématiques de Leyde éditeur de Gravesande (Jean Allamand) ou ce baron Frederik van Westerholt. De nombreux libraires et imprimeurs correspondent avec Rey, tels Élie Luzac à Leyde, Pierre Gosse à La Haye, Charles Le Clerc et la Veuve Duchesne à Paris ; des journalistes aussi, comme Pierre Rousseau ou Franz Leuchsenring. Chaque lettre est identifiée et décrite. Un index par noms de personne, lieux et oeuvres permet une recherche sur l'ensemble du corpus.

Peu de documents sont à ce jour disponibles. Le travail de transcription est en cours, et l'on se doute qu'il faudra du temps avant que nous puissions pleinement profiter de cette ressource d'une exceptionnelle richesse.

Le projet est accompagné d'un carnet de recherches : <http://mmrey.hypotheses.org/>

Nicolas BRUCKER

Programmes de colloques

• **Le groupe de Coppet et la religion**, XII^e Colloque de Coppet, université de Göttingen, 9-11 novembre 2022.

Mercredi 9 novembre – Conférences inaugurales (19h-21h)

François Rosset : Accueil et hommage à Kurt Kloocke

19h20-20h10. Helena Rosenblatt (The Graduate Center, CUNY), « Mme de Staël, Benjamin Constant and the Protestant Origins of Liberalism »

20h10-21h00. Denis Thouard (CNRS), « Die Ressourcen der Freiheit »

Jeudi 10 novembre

Volet 1 – Le sentiment religieux en question

Présidence de section : Jean-Marie Roulin

9h00-9h30. Michel Delon (Sorbonne Université), « Le besoin d'infini selon Staël, Constant et Ancillon »

9h30-10h00. Fabienne Bercegol (Université de Toulouse), « Prier, chez Chateaubriand et chez Germaine de Staël »

10h00-10h45. Discussion

10h45-11h15. Nicolas Brucker (Université de Lorraine), « Après les Lumières. Staël, Jacobi et le sentiment religieux »

11h15-11h45. Armin Westerhoff (Collège Calvin, Genève), « Karl Viktor von Bonstetten und das religiöse Gefühl »

11h45-12h15. Jan Byrd (Université Saint-Etienne), « Du persiflage introduit par un certain type de philosophie : l'ironie contre le sentiment religieux ? »

12h15-12h45 : Discussion

Volet 2 – Aux limites du religieux

Présidence de section : Stéphanie Genand

14h00-14h30. Bertrand Binoche (Université Paris 1), « Benjamin Constant : les ambivalences du sacrifice »

14h30-15h00. Lucian Robinson (Cardiff University), « Germaine de Staël, Kant and the question of religion in *De l'Allemagne* »

15h00-15h30. Johanna Lenne-Cornuez (Université Lyon III), « Fanatisme politique et fanatisme religieux chez Germaine de Staël »

15h30-16h15. Discussion

16h15-16h45. Giovanni Paoletti (Université de Pise), « Benjamin Constant athée ? La question de l'origine des idées religieuses et la genèse de *De la religion* »

16h45-17h15. Markus Winkler (Université de Genève), « Le spectre de l'athéisme : figurations de la mort de Dieu chez Constant, Jean Paul, Mme de Staël et Nietzsche »

17h15-17h45. Discussion

Vendredi 11 novembre

Volet 3 – Empreintes protestantes

Présidence de section : Franziska Meier

9h00-9h30. André Encrevé (Université Paris-Est Créteil), « Le pasteur Jean Isaac Samuel Cellérier, précepteur religieux d'Auguste et d'Albert de Staël »

9h30-10h00. Blandine Poirier (Université Paris Diderot), « Écrire "en bons calvinistes" : le protestantisme comme méthode et poétique chez Staël et Necker »

10h-10h30. Simona Sala (Université de Lausanne), « Ô Dieu ! m'écriai-je, vous êtes là... ! » : la religion dans l'oeuvre de Germaine de Staël »

10h30-11h15. Discussion

11h15-11h45. Julien Landel (Paris), « Agir en croyant dans son siècle. Auguste de Staël et son entourage revivaliste »

11h45-12h15. Christoph Schönau (Université de Göttingen), « Benjamin Constants *De la religion* im Kontext Göttinger 'Quellen' »

12h15-12h45. Discussion

Volet 4 – Le religieux au prisme de l'histoire

Présidence de section : Léonard Burnand

14h-14h30. Madline Favre (Université de Lausanne), « Suzanne Necker et son hospice : l'action charitable d'une protestante, à Paris, à la fin du XVIII^e siècle »

14h30-15h. Arthur Ghins (King's College Londres), « Religion et opinion publique chez Staël et Constant »

15h00-15h45. Discussion

15h45-16h15. Helder Mendes Baiao (Université de Berne), « Le rôle joué par la religion dans la décadence des Romains, des Arabes, des Portugais et des Espagnols selon Simonde de Sismondi »

16h15-16h45. Barbara Selmecci Castioni (Université de Lausanne), « 'Le dix-neuvième siècle peut-il avoir aussi une religion ?' Genèse, publication et réception du *Polythéisme romain* (1833), ouvrage posthume de Benjamin Constant »

16h45-17h15. Michèle Sacquin (Paris), « Quelle religion pour l'Europe ? Le groupe de Coppet et l'*Essai sur l'esprit et l'influence de la Réformation* de Charles de Villers »

17h15-17h45. Discussion

17h45. Fin du colloque

• **Un monde en couleurs : représentations chromatiques au 18^e siècle.** Journée d'études, org. Aurélia Gaillard (Université Bordeaux Montaigne, IUF) et Charlotte Guichard (CNRS, ENS), École normale supérieure, 45 rue d'Ulm, 75005 Paris, salle Dussane, 13 avril 2023.

9h00. Accueil

9h10-9h30. Introduction

9h30-11h00. Figurations scientifiques

9h45. Alexander Wragge-Morley, Lancaster University, « Colour and Aesthetic Experience in the Early Royal Society of London »

10h10. Fokko Jan Dijksterhuis, University of Twente, Vrije Universiteit Netherlands, « Trois Couleurs? Enlightenment Visions of Colours. »

10h35. Giulia Simonini, Technische Universität Berlin, « Pastel-Crayon Painting and Color Circles »

11h00-11h15. Pause

11h15-11h45. Discussion

11h30-13h00. Palettes

11h45. Guillaume Faroult, Musée du Louvre, « La couleur de l'argent. Le blanc : pratique et représentation d'une couleur dans l'œuvre du peintre Jean-Baptiste Oudry ».

12h10. Marie-Pierre Salé, Musée du Louvre, « Des 'sucs colorés' aux 'pains de couleurs' : description des couleurs et nuanciers dans les traités d'aquarelle (fin 18^e – début 19^e siècle) »

12h35-13h00. Discussion

14h00-15h30. Catalogues et échantillons

14h00. Corinne Maitte, Université Paris-Est Marne la Vallée, « Nommer, montrer, échantillonner les couleurs dans les catalogues de tissus des marchands du 18^e siècle »

14h25 Ariane Fennetaux, Université Paris Diderot, « Fixer la couleur : documenter les techniques indiennes de teinture sur coton au 18^e siècle »

14h50-15h00. Pause

15h00-15h30. Discussion

15h30-17h00. L'horizon 1800 : couleurs et Empires

15h30-15h55. Anne Lafont, École des Hautes Études en Sciences Sociales, « Comment dissocier la couleur et la race ? La réponse graphique de 1800 »

15h55-16h20. Delanie Joy Linden, MIT, « Chevreul, Color Juxtaposition, & the 'Flat Tints' of Chinese Painting »

16h20-17h. Discussion. Clôture

• **Louise d'Épinay, femme de « lettres ». Épistolarité, récit et roman.** Colloque international, Université Paris Nanterre et Musée Montmorency, 8 et 9 novembre 2023.

Louise-Florence-Tardieu d'Esclavelle de Lalive d'Épinay fait partie de ces femmes du 18^e siècle dont les relations et amitiés philosophiques – avec Rousseau, Grimm et Diderot, tout particulièrement – ont occulté les œuvres dans l'histoire de la littérature telle qu'elle s'est longuement construite. Le parcours éditorial du volumineux roman à clés, à la fois épistolaire et diaristique, qu'a laissé Louise d'Épinay à l'état de manuscrit à sa mort est en ce sens fort éloquent.

D'abord publié en tant que Mémoires, en 1818, il fut longtemps lu comme un document autobiographique, jusqu'à ce que l'édition intégrale procurée par Georges Roth, en 1951, ne révèle l'ampleur réelle de cette œuvre, ainsi que les noms des personnages imaginés par l'autrice que l'on avait remplacés, pendant plus d'un siècle, par ceux des personnes réelles les lui ayant inspirés. Intitulé *Histoire de madame de Rambrure* à un certain moment pendant sa conception, ce texte a été présenté au public de façon posthume comme les Mémoires et correspondance de madame d'Épinay (1818), puis édité en entier en tant que Pseudo-Mémoires de madame d'Épinay sous le titre *Histoire de madame de Montbrillant* (1951), pour enfin paraître en format poche sous celui de *Contre-Confessions* (1989) par sa dernière éditrice, Élisabeth Badinter. Bien que le statut partiellement fictionnel de cette œuvre soit désormais reconnu, il n'en demeure pas moins que sa teneur littéraire a souvent été obliérée par les querelles partisans et par l'essence biographique qu'on se contente souvent d'y puiser. Pourtant, comme le suggérait déjà Henri Coulet en 1967 dans *Le Roman jusqu'à la Révolution*, il est impératif de la relire comme fiction pour en apprécier l'originalité.

Grâce aux fertiles recherches conduites ces dernières décennies sur les éducatrices des Lumières, sur les femmes et la philosophie, ou sur leur participation aux périodiques littéraires, la variété et la richesse des œuvres de Louise d'Épinay nous sont de mieux en mieux révélées. L'édition critique des *Conversations d'Émilie* procurée par Rosena Davison, en 1996, a pavé la voie à de nombreux travaux sur ses contributions pédagogiques, notamment ceux de Sonia Cherrad et de Jeanne Chiron. L'inventaire de la *Correspondance littéraire* de Friedrich-Melchior Grimm et de Jacques-Henri Meister (1753-1813), procuré par Jeanne Carriat et Ulla Kölving (1984), puis l'édition critique des années 1753 à 1773, dirigée par cette dernière et dont les volumes paraissent régulièrement depuis 2006, ont montré l'importance et la constante présence de Louise d'Épinay dans cette vaste entreprise. C'est dans ce sillage que s'inscrivent les recherches de Mélinda Caron, qui s'est également penchée sur la correspondance de Louise d'Épinay et l'abbé Ferdinando Galiani à laquelle nous avons accès grâce à l'édition complète de Daniel Maggetti et Georges Dulac (1992-1995)⁴. D'autres travaux, par exemple sur l'amateurisme lettré et les épistolières, ont aussi amené différents chercheurs à se pencher sur cette correspondance.

De son côté, l'*Histoire de madame de Montbrillant* a donné lieu à une première thèse soutenue en 2005, et l'idée de rééditer cette œuvre a émergé, sans suite à ce jour. La réflexion lancée autour de l'hybridation des formes romanesques par un article de Colette Cazenobe a été poursuivie par Andrzej Rabsztyń. Enfin, dans un ouvrage à paraître, Pierre Chartier tente de retrouver la voix de Diderot en examinant les trois manuscrits en notre possession. Quoiqu'autrice de nombreux récits, aussi bien sous forme de lettres, de conversations, de dialogues, de contes ou de journal intime, le statut

de conteuse ou de romancière n'est pas spontanément conféré à Louise d'Épinay. Aussi l'enquête demeure-t-elle ouverte et riche de promesses, et l'heure des mises en commun semble-t-elle venue.

Dans la continuité des colloques internationaux qui se sont respectivement tenus à Nice, en 2006, sur « Mme d'Épinay écrivain-philosophe des Lumières » à l'initiative de Jacques Domenech, et à Nanterre, en 2017, sur le thème « Femmes et philosophie des Lumières » proposé par Laurence Vanoflen, nous souhaitons à présent nous pencher sur les pratiques littéraires de Louise d'Épinay, autrice, créatrice et femme de lettres, notamment à partir des multiples questions que soulève l'*Histoire de madame de Montbrillant*.

Nous proposons de réunir des chercheuses et des chercheurs de différents horizons autour des pistes de réflexion suivantes :

- l'exploration de la frontière entre le fictionnel et le biographique, éventuellement à la lumière de nouveaux documents ou par l'investigation du personnel romanesque de l'*Histoire de madame de Montbrillant* ;

- l'étude de l'hybridation générique ou de l'intérogénéricité des écrits de Louise d'Épinay grâce à l'apport des recherches esthétiques contemporaines ;

- une enquête sur les dynamiques d'échange ayant fortement prévalu dans le milieu de Louise d'Épinay afin de dégager ses productions du filtre de l'influence – forcément inducteur de hiérarchie – à partir duquel on les a longtemps et abondamment approchées ;

- l'examen de la notion de public en regard des pratiques de sociabilité de l'époque aussi bien que des canaux de diffusion privilégiés par le milieu auquel appartenait Louise d'Épinay (celui des abonnés de la *Correspondance littéraire*, par exemple, ou encore du cercle étroit des complices amitiés) ;

- l'analyse de la circulation et des dynamiques de transfert ayant marqué la reprise ou la réécriture de certains textes au sein des ensembles – ouverts, perméables, poreux – que constituent l'*Histoire de madame de Montbrillant*, *Les Conversations d'Émilie*, *Mes moments heureux*, les *Lettres à mon fils* et la *Correspondance littéraire* de Grimm et Meister.

Ce colloque international se tiendra les mercredi 8 et jeudi 9 novembre 2023 à l'Université Paris-Nanterre ainsi qu'au Musée Jean-Jacques Rousseau à Montmorency, dans le voisinage du château de La Chevrette où a résidé Louise d'Épinay.

Les propositions de communication, d'environ 500 mots, devront parvenir aux trois organisatrices avant le 15 décembre 2022 aux adresses électroniques suivantes :

- Laurence Vanoflen (Université Paris Nanterre) : l.vanoflen@parisnanterre.fr
- Mélinda Caron (Université TÉLUQ, Montréal) : melinda.caron@teluq.ca
- Odile Richard (Université de Limoges) : odile.richard@unilim.fr

La publication d'un volume collectif soumis à l'évaluation par les pairs est prévue à l'issue du colloque.

Comité scientifique : Mélinda Caron ; Pierre Chartier (Université Paris Diderot) ; Stéphanie Genand (Université Paris-Est Créteil) ; Ulla Kölving (Centre international d'étude du XVIII^e siècle) ; Florence Lotteric (Université Paris Cité) ; Christophe Martin (Sorbonne Université) ; Benoît Melançon (Université de Montréal) ; Odile Richard ; Laurence Vanoflen.

Cotisations 2022

Notre Société ne vit que par l'engagement – moral et financier – de ses adhérents. Pensez, si ce n'est déjà fait, à renouveler votre cotisation pour l'année 2022. Nous rappelons que le paiement de celle-ci permet de :

- recevoir la revue *Dix-Huitième Siècle* dès sa sortie (juin-juillet) ;
- fidéliser votre engagement à la SFEDS ;
- soutenir les travaux de la SFEDS ;
- être à jour auprès de la SIEDS pour être inscrit sur son répertoire ;
- éviter le coût des courriers postaux et du temps de travail (lettres et courriels de rappel) ;
- éviter d'éventuels coûts supplémentaires pour ré-envoi(s) de la revue ;
- bénéficier de tarifs réduits sur les ouvrages de la Collection 18^e siècle ;
- faire connaître vos publications dans le *Supplément bibliographique* d'avril.

Cotisations 2022 (Personnes physiques)

Plein tarif : 39 €. Hors UE : 44 €

Étudiant ou sans emploi : 21 €. Hors UE : 24 €

Retraité : 34 €. Hors UE : 39 €

Règlement par

• **Prélèvement automatique sur compte bancaire** : envoyer un RIB et une autorisation de prélèvement à la trésorière-adjointe, Marilina Gianico.

• **Chèque bancaire** compensable en France, exclusivement rédigé à l'ordre de la SFEDS, à envoyer à la trésorière, Hélène Cussac.

• **Carte Bancaire** : vous pouvez régler votre cotisation sur notre compte HelloAsso (lien ci-dessous) en entrant le montant correspondant à votre statut (service gratuit mais vous êtes libre d'ajouter quelques centimes d'euros symboliques pour cette association).

<https://www.helloasso.com/associations/societe-francaise-d-etude-du-dix-huitieme-siecle/paiements/adhesion-a-la-sfeds>.

• **Virement bancaire** à la Banque Postale (Paris), à l'ordre de la SFEDS : signaler le virement à la trésorière, en précisant la date et l'organisme bancaire émetteur.

Établissement	Guichet	Numéro de compte	Clé RIB
20041	00001	0969798J020	38
IBAN : FR 80 20041 00001 0969798 J020 38			
BIC : PSSTFRPPPAR			

Trésorière :

Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse.
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Trésorière adjointe :

Marilina Gianico, 43bis avenue Simon Bolivar, 75019 Paris.
marilina.gianico@gmail.com

Adresses utiles

- **Présidente de la SFEDS :**

Aurélia Gaillard, 22 rue Fernand Braudel, 33160 Saint-Médard-en-Jalles
aurelia.gaillard@gmail.com

- **Secrétaire générale :**

Florence Magnot-Ogilvy, 13 rue de la Reine Blanche, 75013 Paris
florence.magnot-ogilvy@univ-rennes2.fr

- **Changements d'adresse** à signaler simultanément :

- à la trésorière, Hélène Cussac, 166 avenue de Muret - BAL 28 - 31300 Toulouse
sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

- à la secrétaire générale adjointe, Françoise Le Borgne, 4 rue du Pontel, 63300 Thiers ; francoise.le_borgne@uca.fr

- **Rédaction de la revue :**

Les articles sont à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les comptes rendus de lecture sont à envoyer à : dhscr@laposte.net

Le courrier est à envoyer à : dhs@sfeds.fr

Les ouvrages pour recension sont à envoyer à :

Revue *Dix-Huitième Siècle*
CELLF 16-18 (Escalier G, 2^e étage)
Sorbonne Université (Paris IV)
1 rue Victor Cousin 75230 Paris Cedex 05

- **Rédaction du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Lettre de la SFEDS :**

Pour demande d'abonnement et envoi d'information : sfeds@laposte.net

- **Supplément bibliographique du *Bulletin* :**

bulletin@sfeds.fr

- **Site** de la Société Française d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.sfeds.fr

Les annonces pour le site doivent être envoyées à Bénédicte Peralez et Jennifer Ruimi
benedicte.peslier@gmail.com ; jennifer.ruimi@gmail.com

- **Site** de la Société Internationale d'Étude du Dix-huitième Siècle : www.isecs.org

- **Collection « Dix-huitième Siècle » :**

Les propositions d'édition sont à envoyer à : sfeds.tresor.helenecussac@orange.fr

Les textes à insérer dans le *Bulletin* de janvier 2023 doivent arriver avant le 15 décembre, par courriel, de préférence en fichier joint, sous format Word, en Times 12 et SANS AUCUNE MISE EN FORME, à : bulletin@sfeds.fr

Envoyer aussi une copie à Bénédicte Peralez (benedicte.peslier@gmail.com) et Jennifer Ruimi (jennifer.ruimi@gmail.com) (pour le site) et à : sfeds@laposte.net (pour la *Lettre d'information électronique*).

Adresse url de consultation : <https://www.sfeds.fr/>

Composition : N. B.

Directeur de la publication : A. Gaillard.

Dépôt légal : octobre 2022 ISSN 2646-2400